



Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale
3 septembre 2015
Français
Original: anglais

Sixième session

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), 2-6 novembre 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. La présente note contient des informations budgétaires sur les dépenses engagées à ce jour pour les cinq premières années de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les prévisions pour les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années et les ressources reçues, qu'il s'agisse du budget ordinaire ou de contributions volontaires.

II. Ressources du budget ordinaire et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen

2. Les tableaux 1, 2 et 3 présentent les ressources du budget ordinaire et les dépenses engagées pour les exercices biennaux 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015, respectivement.

* CAC/COSP/2015/1.



Tableau 1
Ressources du budget ordinaire et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2010-2011

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget, 2010-2011 (final)</i>	<i>Dépenses, 2010-2011</i>
<i>(Dollars É.-U.)</i>		
Postes et frais généraux de fonctionnement connexes		
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes), après déduction des contributions du personnel ^a	1 458 600	1 474 100
Maintenance informatique (1 300 dollars par fonctionnaire par an)	23 400	23 400
Frais de communication (1 500 dollars par fonctionnaire par an)	27 000	27 000
Total partiel	1 509 000	1 524 500
Groupe d'examen de l'application		
Interprétation (20 réunions par an, en 6 langues) et service des conférences ^b	465 600	351 300
Traduction de la documentation (100 pages par an, en 6 langues) ^c	472 900	534 900
Total partiel	938 500	886 200
Total	2 447 500	2 410 700

^a Pour l'exercice biennal 2010-2011, les coûts ont été calculés sur la base de postes nouveaux, cela pour tenir compte des délais de recrutement. Il a été rendu compte du dépassement des coûts dans le second rapport.

^b Des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 34 séances. Le montant définitif des dépenses a par conséquent été inférieur aux prévisions.

^c Il a été traduit au total, pour les sessions du Groupe d'examen de l'application, 268 pages de documentation. Il a été possible de couvrir les besoins accrus du Groupe au cours de la période examinée en utilisant pleinement et efficacement les crédits ouverts au budget ordinaire grâce à la réaffectation de la part des ressources de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) allouées à la traduction. Parallèlement, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports d'examen de pays et des résumés analytiques correspondants, plusieurs de ces rapports ont été présentés au Groupe sous forme de documents de séance, sans traduction.

Tableau 2
Ressources du budget ordinaire et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2012-2013

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget, 2012-2013</i>	<i>Dépenses, 2012-2013</i>
<i>(Dollars É.-U.)</i>		
Postes et frais généraux de fonctionnement connexes		
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes) (postes existants), après déduction des contributions du personnel ^a	2 497 800	2 497 000
Maintenance informatique	26 400	35 100

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget, 2012-2013</i>	<i>Dépenses, 2012-2013</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais de communication	30 000	30 000
Total partiel	2 554 200	2 562 100
Groupe d'examen de l'application		
Interprétation (20 réunions par an, en 6 langues) et service des conférences ^b	461 400	317 000
Traduction de la documentation (100 pages par an, en 6 langues) ^c	401 600	2 569 400
Total partiel	863 000	2 886 400
Total	3 417 200	5 448 500

^a Dans le présent tableau, les coûts sont calculés sur la base de postes existants.

^b En 2012 et 2013, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 28 séances.

^c Il a été traduit au total, pour les troisième, reprise de la troisième, quatrième et reprise de la quatrième sessions du Groupe d'examen de l'application tenues en 2012 et 2013, 1 340 pages de documentation. Il a été possible de couvrir les besoins accrus du Groupe au cours de la période examinée en utilisant pleinement et efficacement les crédits ouverts au budget ordinaire grâce à la réaffectation de la part des ressources de l'ONUSC allouées à la traduction. Parallèlement, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports d'examen de pays et des résumés analytiques correspondants, plusieurs de ces rapports ont été présentés au Groupe sous forme de documents de séance, sans traduction.

Tableau 3

Ressources du budget ordinaire et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen pour l'exercice biennal 2014-2015

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget, 2014-2015</i>	<i>Dépenses au 31 juillet 2015</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Postes et frais généraux de fonctionnement connexes		
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes) (postes existants), après déduction des contributions du personnel ^a	2 634 400	1 824 100
Maintenance informatique	26 300	17 700
Frais de communication	30 000	23 800
Total partiel	2 690 700	1 865 600
Groupe d'examen de l'application		
Interprétation (16 réunions par an, en 6 langues) et service des conférences ^b	388 800	304 900
Traduction de la documentation (100 pages par an, en 6 langues) ^c	361 400	1 083 200
Total partiel	750 200	1 388 100
Total	3 440 900	3 253 700

^a Dans le présent tableau, les coûts sont calculés sur la base de postes existants.

^b Au cours de la période 2014-2015, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 23 séances (7 séances pour la cinquième session en juin 2014, 6 pour la reprise de la cinquième session en octobre 2014 et 10 pour la sixième session en juin 2015).

^c Il a été traduit au total, pour les cinquième, reprise de la cinquième et sixième sessions du Groupe d'examen de l'application tenues respectivement en juin 2014, octobre 2014 et juin 2015, 565 pages de documentation. Il a été possible de couvrir les besoins accrus du Groupe au cours de la période examinée en utilisant pleinement et efficacement les crédits ouverts au budget ordinaire grâce à la réaffectation de la part des ressources de l'ONUDC allouées à la traduction.

III. Ressources extrabudgétaires et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen

3. Le tableau 4 présente les montants définitifs des dépenses extrabudgétaires pour la première année de fonctionnement du Mécanisme, et les tableaux 5, 6, 7 et 8 les dépenses extrabudgétaires provisoires et les prévisions révisées pour les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, respectivement, de fonctionnement du Mécanisme. Les prévisions communiquées dans le présent document sont faites d'après les prévisions révisées présentées à la reprise de la cinquième session du Groupe d'examen de l'application, en octobre 2014, dans la note relative aux ressources et aux dépenses de fonctionnement du Mécanisme (CAC/COSP/IRG/2014/CRP.12) et les ressources nécessaires révisées pour la cinquième année du Mécanisme présentées au tableau 8 de la note relative aux ressources et aux dépenses de fonctionnement du Mécanisme (CAC/COSP/IRG/2015/4) soumise au Groupe d'examen de l'application à sa sixième session, en juin 2015.

4. Le tableau 9 récapitule les ressources extrabudgétaires nécessaires pour ces cinq années et le tableau 10 présente les sources de contributions extrabudgétaires, également pour ces cinq années.

Tableau 4

Montants définitifs des dépenses extrabudgétaires pour la première année de fonctionnement du Mécanisme d'examen^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montants définitifs des dépenses pour la première année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500 ^b
Traduction de la documentation de travail	303 000
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900
Formation des experts gouvernementaux	275 200 ^c
Consultants	99 900 ^c
Total	1 471 500

^a La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses indiquées correspondent aux activités menées pendant cette période, au cours de laquelle les 27 premiers pays ont été examinés.

^b Sur les 27 États parties examinés, 24 ont demandé des visites de pays, et 2 réunions conjointes ont été tenues à l'Office des Nations Unies à Vienne. Pour un pays, il n'a pas été organisé de visite de pays ni de réunion conjointe.

^c Ces dépenses ont été présentées plus en détail dans le document CAC/COSP/2011/4.

Tableau 5
Dépenses extrabudgétaires provisoires et prévisions pour la deuxième année de fonctionnement du Mécanisme d'examen^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses provisoires pour la deuxième année au 31 juillet 2015</i>	<i>Prévisions pour la deuxième année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	694 000 ^b	958 300
Traduction de la documentation de travail	399 300	459 100
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	287 000 ^c	287 000
Formation des experts gouvernementaux	454 600 ^c	454 600
Postes supplémentaires (1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes))	36 800 ^c	36 800
Maintenance informatique et frais de communication	1 800	1 800
Total	1 873 500	2 197 600

^a La deuxième année du Mécanisme a commencé en juin 2011. Les dépenses indiquées correspondent aux activités menées pendant cette période, au cours de laquelle les 41 pays suivants ont été examinés.

^b Sur les 41 examens réalisés, 34 ont donné lieu à des visites de pays, et 3 réunions conjointes avaient été tenues à Vienne au moment de l'établissement du rapport.

^c Ces dépenses ont été présentées plus en détail dans le document CAC/COSP/IRG/2013/5.

Tableau 6
Dépenses extrabudgétaires provisoires et prévisions pour la troisième année de fonctionnement du Mécanisme d'examen^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses provisoires pour la troisième année au 31 juillet 2015</i>	<i>Prévisions pour la troisième année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	554 700 ^b	820 000
Traduction de la documentation de travail	359 800	392 600
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	251 700 ^c	251 700
Formation des experts gouvernementaux	490 200 ^c	490 200
Postes supplémentaires (1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes))	174 900 ^c	174 900
Maintenance informatique et frais de communication	7 100	7 100
Total	1 838 400	2 136 500

^a La troisième année du Mécanisme a débuté en juin 2012. Les dépenses indiquées correspondent aux activités menées pendant cette période, au cours de laquelle les 35 pays suivants ont été examinés.

^b Sur les 35 examens réalisés, 26 ont donné lieu à des visites de pays et 4 réunions conjointes avaient été tenues à Vienne au moment de l'établissement du rapport.

^c Ces dépenses ont été présentées plus en détail dans le document CAC/COSP/IRG/2013/5.

Tableau 7

Dépenses extrabudgétaires provisoires et prévisions pour la quatrième année de fonctionnement du Mécanisme d'examen^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses provisoires pour la quatrième année au 31 juillet 2015</i>	<i>Prévisions pour la quatrième année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	738 900 ^b	1 640 900
Traduction de la documentation de travail	519 700	785 600
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	290 500	290 500
Formation des experts gouvernementaux	345 700 ^c	612 200
Postes supplémentaires (1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes))	267 500 ^d	267 500
Maintenance informatique et frais de communication	7 600	7 600
Total	2 169 900	3 604 300

^a La quatrième année du Mécanisme a débuté en juin 2013. Les dépenses indiquées correspondent aux activités menées pendant cette période, au cours de laquelle les 72 pays suivants doivent être examinés. Ces pays comprennent tous ceux qui avaient été retenus en juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption ou y ont adhéré depuis cette date.

^b Sur les 72 examens réalisés, 43 ont donné lieu à des visites de pays et trois réunions conjointes avaient été tenues à Vienne, et les préparatifs de plusieurs autres étaient à un stade avancé au moment de l'établissement du rapport.

^c Depuis juin 2013, des ateliers de formation régionaux ont été organisés à Bangkok, au Caire, à Moscou (deux ateliers), à Panama et à Vienne (deux ateliers). Plus de 35 pays ont bénéficié d'ateliers nationaux de formation ou d'une assistance spéciale.

^d Les dépenses indiquées couvrent les coûts salariaux du poste d'agent des services généraux (autres classes) et du nouveau poste de spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale (P-3) pour la période allant de juin 2013 à mai 2014.

Tableau 8
Ressources nécessaires révisées pour la cinquième année de fonctionnement du Mécanisme d'examen^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses provisoires pour la cinquième année au 31 juillet 2015</i>	<i>Prévisions pour la cinquième année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	372 300	480 600 ^b
Postes supplémentaires (1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes))	323 300	426 800 ^c
Maintenance informatique et frais de communication	8 400	8 400
Total	704 000	915 800

^a La cinquième année porte sur la période allant de juin 2014 à décembre 2015. Les dépenses encourues pour le personnel et les sessions du Groupe depuis le début de la cinquième année sont comptabilisées au titre de la cinquième année. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre des examens de pays après le 31 mai 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. Les autres dépenses concernant les pays examinés pendant les deuxième, troisième et quatrième années sont comptabilisées respectivement au titre des deuxième, troisième et quatrième années. Les dépenses concernant les pays qui ont ratifié la Convention contre la corruption après juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année.

^b Vingt-neuf représentants de pays les moins avancés ont participé à la cinquième session (2-6 juin 2014) du Groupe, 31 à la reprise de la cinquième session (13-15 octobre 2014) et 32 à la sixième session (1^{er}-5 juin 2015). Le montant estimatif des frais de voyage prend en compte le montant estimatif des frais de participation des représentants de pays les moins avancés à la reprise de la sixième session (novembre 2015) du Groupe.

^c Les coûts estimés correspondent aux coûts salariaux du poste d'agent des services généraux (autres classes) et du nouveau poste de spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale (P-3) pour la période allant de juin 2014 à décembre 2015.

Tableau 9
Récapitulatif des ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen pour les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, au 31 juillet 2015

	<i>Première année</i>	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>	<i>Quatrième année</i>	<i>Cinquième année</i>
	<i>(Dollars É.-U.)</i>				
Solde en début d'année	0	528 100	1 041 500	999 600	-520 500
Contributions extrabudgétaires reçues	1 999 600	2 711 000	2 094 500	2 084 300	1 567 400
Dépenses provisoires au 31 juillet 2015	1 471 500	1 873 500	1 838 400	2 169 900	704 000
Ressources nécessaires (estimation)	0	324 100	298 100	1 434 400	211 800
Solde en fin d'année (estimation)	528 100	1 041 500	999 500	-520 500	131 100

5. Pour 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, des contributions volontaires d'un montant total de 10 456 800 dollars ont été reçues de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de l'Oman, du Panama, des Pays-Bas, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et du Programme des Nations Unies pour le développement. Des contributions en nature ont été reçues également de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Arménie, des Bahamas, de Bahreïn, du Bénin, du Botswana, du Brésil, de la Chine, de la Colombie, des Émirats arabes unis, de l'Équateur, de la Fédération de Russie, des Fidji, du Gabon, de la Grèce, des Îles Salomon, d'Israël, de l'Italie, du Kazakhstan, du Kenya, de Kiribati, du Liechtenstein, de Madagascar, de la Malaisie, du Népal, de l'Oman, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Portugal, de Singapour, de la Turquie et de Vanuatu.

Tableau 10

Récapitulatif des contributions extrabudgétaires reçues pour les première, deuxième, troisième et quatrième années de fonctionnement du Mécanisme d'examen au 31 juillet 2015

<i>Année</i>	<i>Contributions extrabudgétaires</i>
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, PNUD
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Oman, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, Turquie

6. Les contributions volontaires reçues à ce jour couvrent les coûts de la première année et les ressources nécessaires au Mécanisme pour les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années jusqu'à fin 2015, d'après les prévisions révisées présentées pour ces années à la reprise de la cinquième session du Groupe en octobre 2014 (CAC/COSP/IRG/2014/CRP.12) et les ressources nécessaires révisées pour la cinquième année présentées au tableau 8 de la note relative aux ressources et aux dépenses de fonctionnement du Mécanisme (CAC/COSP/IRG/2015/4) soumise au Groupe à sa sixième session en juin 2015.

7. On prévoit que le solde à la fin de la cinquième année sera de 131 100 dollars. En outre, comme tous les examens de pays ne seront pas achevés à la fin de la cinquième année, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1,5 million de dollars seront nécessaires pour couvrir la reconduction pour 18 mois des deux postes extrabudgétaires (1 P-3 et 1 agent des services généraux (autres classes)) et les coûts de réalisation de tous les examens de pays du premier cycle.

Annexe

État provisoire des dépenses (budget ordinaire et dépenses extrabudgétaires) pour les cinq premières années de fonctionnement du Mécanisme^a

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses pour la première année</i>	<i>Dépenses pour la deuxième année</i>	<i>Dépenses pour la troisième année</i>	<i>Dépenses pour la quatrième année</i>	<i>Dépenses pour la cinquième année</i>
<i>(Dollars É.-U.)</i>					
Budget ordinaire^b					
Postes et frais généraux de fonctionnement connexes					
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes)	437 600	1 036 500	1 141 700	1 355 300	1 824 100
Maintenance informatique	11 700	11 700	17 900	17 200	17 700
Communication	13 500	13 500	15 000	15 000	23 800
Total partiel	462 800	1 061 700	1 174 600	1 387 500	1 865 600
Groupe d'examen de l'application					
Interprétation	165 900	185 400	188 500	128 500	304 900
Traduction de la documentation	305 900	229 000	570 000	1 999 400	1 083 200
Total partiel	471 800	414 400	758 500	2 127 900	1 388 100
Total budget ordinaire	934 600	1 476 100	1 933 100	3 515 400	3 253 700
Dépenses extrabudgétaires^c					
Voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	694 000	554 700	738 900	0
Traduction de la documentation de travail	303 000	399 300	359 800	519 700	0
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	287 000	251 700	290 500	372 300
Formation des experts gouvernementaux	275 200	454 600	490 200	345 700	0
Consultants	99 900	-	-	-	-
1 P-3 ^d et 1 agent des services généraux (autres classes) ^e	-	36 800	174 900	267 500	323 300
Maintenance informatique et frais de communication	-	1 800	7 100	7 600	8 400
Total dépenses extrabudgétaires	1 471 500	1 873 500	1 838 400	2 169 900	704 000
Total général	2 406 100	3 349 600	3 771 500	5 685 300	3 957 700

^a La première année du Mécanisme correspond aux activités menées pendant la période qui a débuté en juin 2010, pendant laquelle les 27 premiers pays ont été examinés. La deuxième correspond aux activités menées pendant la période qui a débuté en juin 2011, pendant laquelle 41 pays ont été examinés. La troisième correspond aux activités menées pendant la période qui a débuté en juin 2012, pendant laquelle 35 pays ont été examinés. La quatrième correspond aux activités menées pendant la période qui a débuté en juin 2013, pendant laquelle les 72 pays

suivants sont examinés. La cinquième année correspond aux activités menées pendant la période allant de juin 2014 à décembre 2015. Cependant, aux fins de l'établissement du rapport, les pays qui ratifieront la Convention contre la corruption dans le courant de l'année 2015 seront inclus dans le rapport relatif à la quatrième année.

^b Les dépenses imputées au budget ordinaire sont comptabilisées par année civile à l'exception de la cinquième année. Les dépenses encourues en 2010, 2011, 2012 et 2013 sont présentées sous les première, deuxième, troisième et quatrième années, respectivement. Les dépenses encourues au cours de la période 2014-2015 sont comptabilisées dans la cinquième année.

^c Les dépenses extrabudgétaires sont comptabilisées sur la base des années du Mécanisme d'examen, c'est-à-dire les activités menées en rapport avec les pays examinés au cours d'une année donnée du Mécanisme.

^d Spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale chargé d'analyser et de suivre les besoins d'assistance technique recensés dans le cadre du Mécanisme d'examen.

^e Chargé d'appuyer le P-3 susmentionné et le Mécanisme d'examen en général.